

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

Boscodon Morgon Bragousse
Seymuit Crête de la Scie
Piolit Pic de Chabrières
Animation départementale

22 Février 2017



ORDRE DU JOUR :

Présentation de chacun des sites Natura 2000 avec rappel des données du Document d'Objectifs (enjeux, objectifs de conservation et mesures de gestion) ;

Présentation du bilan des actions réalisées sur chacun des sites au cours des 3 années précédentes ;

Présentation de l'animation départementale Natura 2000 et du bilan de l'animation départementale au cours des 3 années précédentes ;

Perspectives pour l'animation des sites pour la période 2017-2020 avec l'examen de la candidature de la Communauté de Commune de Serre-Ponçon en tant que nouvelle structure animatrice de ces sites Natura 2000 et de l'animation départementale.



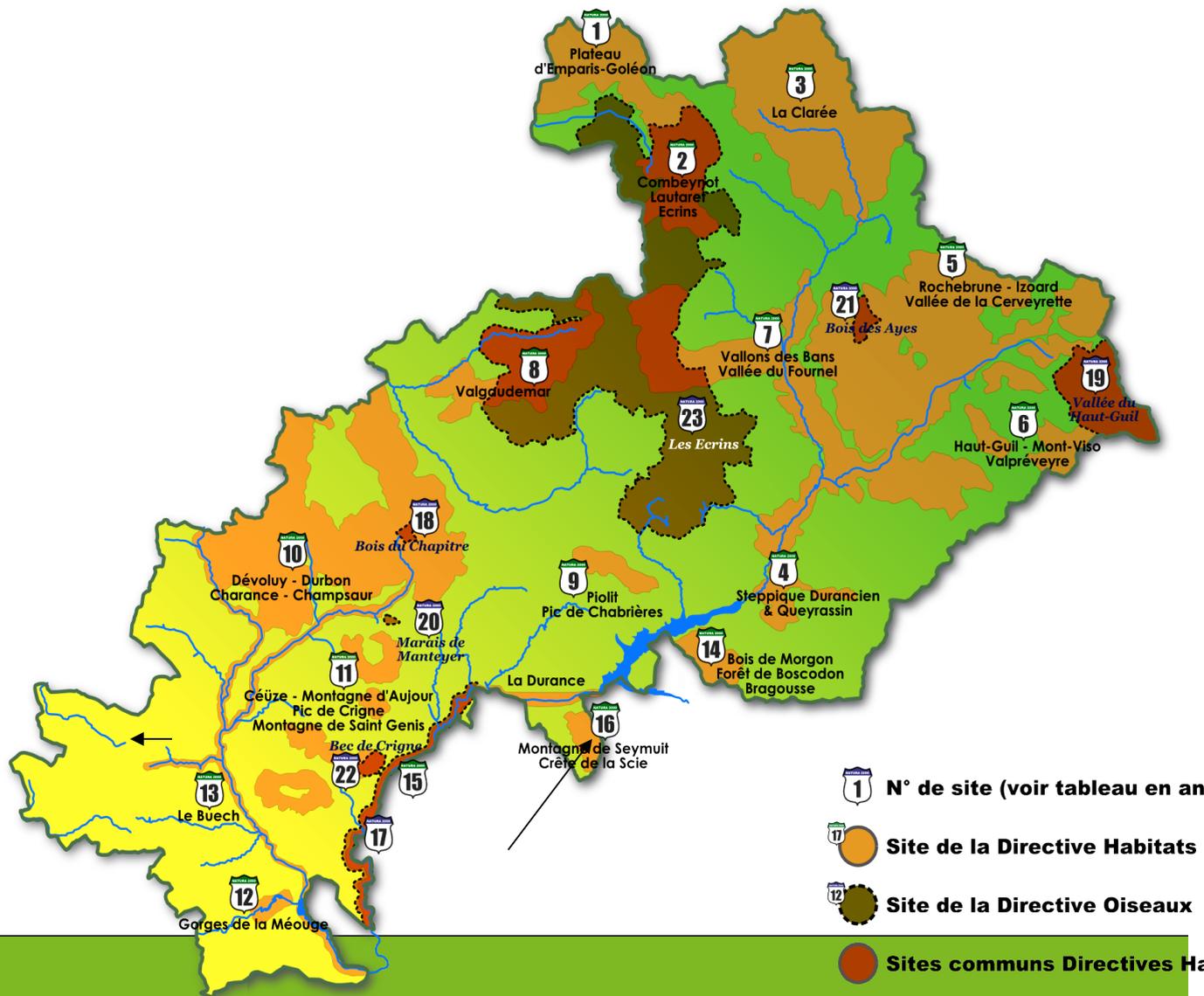
ZSC SEYMUIT CRETE DE LA SCIE

Situation géographique:

Le site FR9302002 " MONTAGNE DE SEYMUIT -CRETE DE LA SCIE " se situe au sud de la ville de Gap, dans le département des Hautes-Alpes, en bordure du département des Alpes-de-Haute-Provence, également dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Intégralement inclus dans la commune de Bréziers, le site occupe une surface de 1404 ha.

Il englobe les montagnes de la Scie et de Seymuit, ainsi que le Bois des Devins et le versant nord-ouest du Bois de Gaudissart.

Il se situe sur la rive gauche du torrent de La Blanche, avant que celui-ci ne débouche dans le bassin de compensation du barrage de Serre-Ponçon.



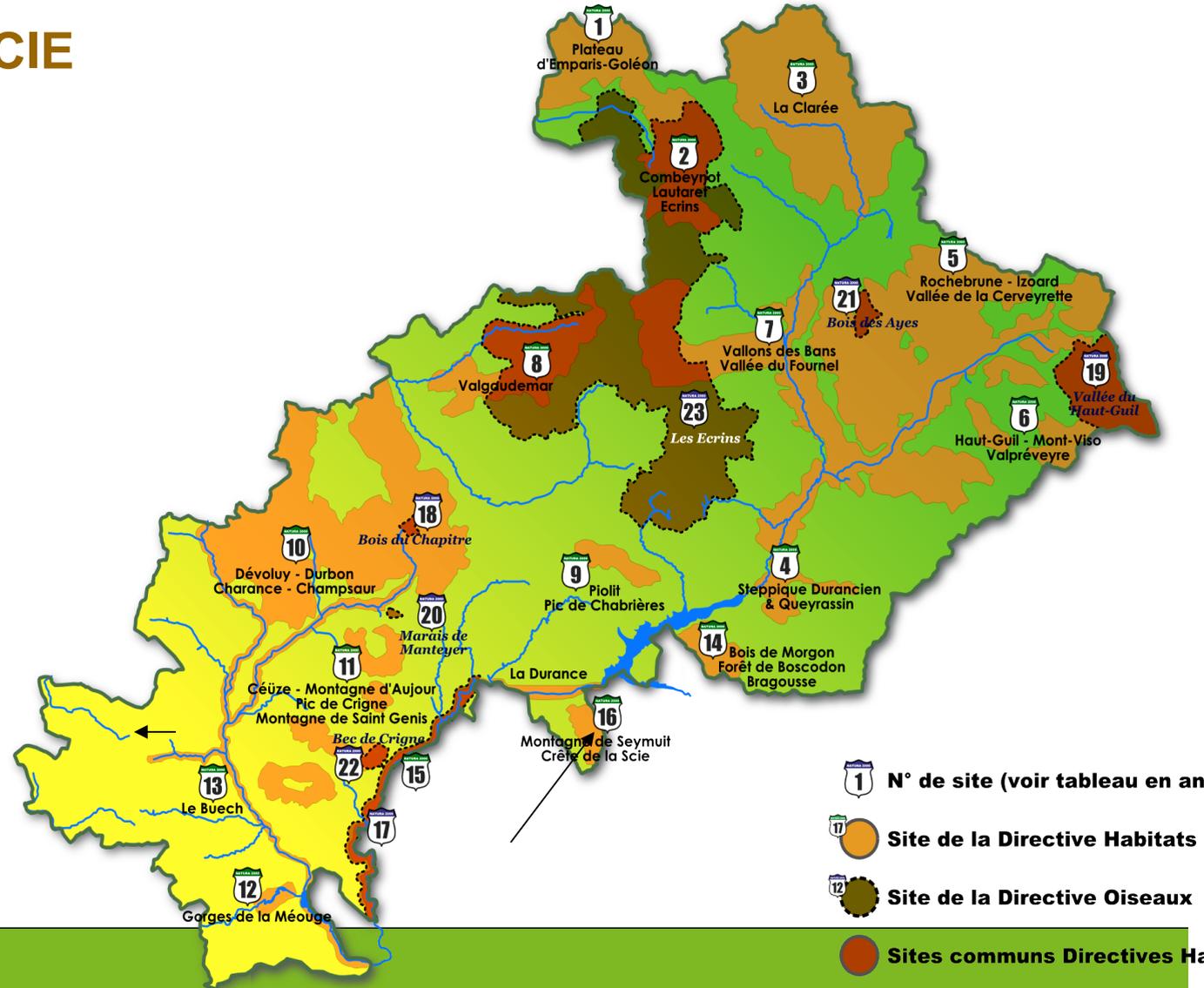
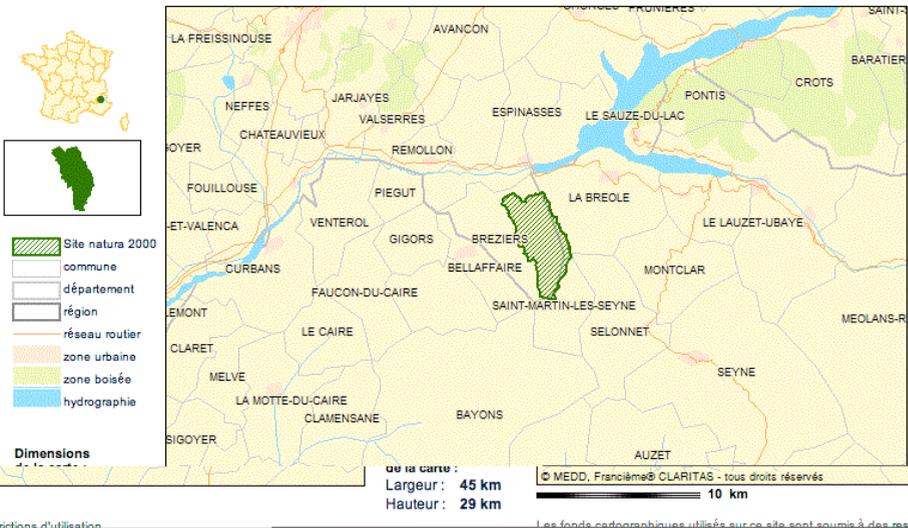
- N° de site (voir tableau en annexe)**
- Site de la Directive Habitats**
- Site de la Directive Oiseaux**
- Sites communs Directives Habitats et Oiseaux**

NATURA 2000

ZSC SEYMUIT CRETE DE LA SCIE

Situation géographique:

MONTAGNE DE SEYMUIT - CRETE DE LA SCIE



HISTORIQUE ET CHRONOLOGIE

- Elaboration du Document d'Objectifs par l'Office National des Forêts
- Validation du DOCOB par le COPIL du 24 Février 2009 puis par arrêté préfectoral du 6 Juillet 2009
- Animation du site par l'ONF de 2009 à 2013.
- Début 2013 : proposition de l'Etat (DREAL) de mutualiser l'animation avec les sites de- « Céüse – Montagne d'Aujourd, Pic de Crigne, Montagne de Saint-Genis » et « Bec de Crigne ».
- COPIL du 18 juin 2013 et Conseil Municipal du 28 juin 2013 : décision de poursuivre avec la CCTB coordonnatrice et recrutement d'un animateur
- Animation par la CCTB à compter du 1er juillet 2013
- Fin de l'animation par la CCTB à compter du 31 Décembre 2014.

SEYMUIT CRETE DE LA SCIE - Rappel des données du Document d'Objectifs.

Enjeux, objectifs de conservation et mesures de gestion

Rappel des habitats et espèces d'intérêt européen présents sur le site Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitats



- 91E0 Forêts alluviales à *Alnus incana* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)
- 3240 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Salix elaeagnos*
- 6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)
- 6510 Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Centralpinuspratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
- 8130 Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles
- 8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique

Espèces de l'annexe 2 de la Directive

Espèces végétales :

- 1557 Astragale queue de renard (*Astragalus centralpinus*)
- 1902 Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*)

Espèces animales :

- 1075 Isabelle de France (*Actias isabellae*)
- 1078 Ecaille chiné (*Euplagia quadripunctaria*)
- 1083 Lucane Cerf-Volant (*Lucanus cervus*)
- 1087 Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)
- 1088 Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)
- 1303 Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- 1304 Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- 1308 Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
- 1321 Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)



ENJEUX Concernant les habitats

L'analyse du patrimoine naturel d'intérêt communautaire et de ses relations avec les activités humaines de toutes natures s'exerçant sur le site permet d'établir une liste des enjeux en présence

- Les prairies du Mesobromion erecti (habitat Natura 2000 [6210]) sont importants pour les espèces qu'ils abritent (notamment l'Astragale queue de renard), mais leur conservation passe par un maintien d'un pastoralisme extensif. Ils sont vulnérables aux modifications des pratiques agricoles ou de leur abandon.
- Les hêtraies constituent un habitat essentiel pour le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*) et la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) mais aussi pour les chauves-souris forestières du site. Les opérations sylvicoles peuvent ponctuellement menacer la biodiversité de cet habitat si elle n'est pas prise en compte dans les objectifs et les méthodes de gestion. –
- Les peuplements de Pins sylvestres (*Pinus sylvestris*) sont fondamentaux pour le développement du papillon Isabelle (*Actias isabellae*) et peuvent accueillir certaines chauves-souris arboricoles lorsque leur structure le permet (présence d'arbres à cavité, de nécromasse...). La préservation de ces espèces passe donc par une sylviculture respectueuse de la biodiversité forestière. –
- Les haies et la ripisylve constituent des corridors écologiques importants pour la plupart des espèces emblématiques du site dans le Vallon des Garcinets. Le maintien d'un système agricole bocager incluant ces haies conditionne donc le bon fonctionnement écologique du site

ENJEUX concernant les Habitats d'intérêt communautaire

- [91E0] Forêts alluviales à *Alnus incana* et *Fraxinus excelsior*: Enjeu de conservation assez fort Rôle de corridor écologique
- [3240] Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à *Salix elaeagnos* : Enjeu assez fort Présence de cours d'eau important pour l'Isabelle
- [6210] Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires concernées par le Pastoralisme risque de Fermeture
- [6210] Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement et vergers d'arbres fruitiers : Enjeu Fort (Pastoralisme agriculture) La dynamique naturelle étant la Fermeture des milieux Habitat de l'Astragale queue de renard, habitat en lui même peu typique, terrain de chasse des chiroptères
- [6510] Pelouses maigres de fauche de basse altitude : Enjeu faible Pastoralisme Fermeture Peu représenté, peu typique
- [8130] Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles : Enjeu Faible (Absence de menace, peu typique)
- [8210] Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique : Enjeu Faible (Absence de menace, peu typique)

- Forêts montagnardes des situations moyennement sèches de Hêtre. Enjeu assez fort Sylviculture Maturation Habitat de Rosalia alpina, des chiroptères forestiers
- Bois de Frênes post-culturaux: Enjeu Moyen. La dynamique naturelle évoluant vers la Maturation Substitution par des espèces post pionnières
- Forêts supraméditerranéennes des situations sèches de Chêne pubescent: Enjeu Faible Aucune menace
- Forêts supraméditerranéennes et montagnardes de Pins sylvestres: Enjeu Fort Sylviculture Maturation Habitat de l'Isabelle, des chiroptères forestiers
- Plantations de conifères Enjeu Faible, activité présente: Sylviculture Maturation
- Plantations de Sapins pectinés sous couvert de Hêtres et de Pins sylvestres matures: Enjeu Moyen activité présente :Sylviculture MaturationPrésence de Hêtres et Pins sylvestres, mais anthropisés
- Plantations de Mélèzes d'Europe: Enjeu Faible activité présente: Sylviculture.Maturation
- Plantations de Noyers: Enjeu Faible activité présente: SylvicultureMaturation-
- Haies: Enjeu Fort Fermeture / maturation Rôle de corridor écologique
- Fourrés montagnards des terrains rocailloux à Amélanhier à feuilles ovales: Enjeu Faible
- Garrigues supraméditerranéennes et montagnardes des terrains rocailloux à Aphyllanthe de Montpellier, Thym vulgaire ou Lavande vraie: Enjeu Faible
- Landes montagnardes des terrains rocailloux à Genêt cendré: Enjeu Faible. Faible valeur patrimoniale, aucune menace, n'abrite pas d'espèces d'intérêt communautaire
- Prairie mésophile améliorée: Enjeu Faible activité présente: PastoralismeFermeture
- Cultures: Enjeu Faible activité présente:Agriculture Fermeture

ENJEUX Concernant les espèces :

- Astragale queue de renard : enjeu fort Risque de fermeture du milieu, d'écrasement, espèce en limite d'aire de répartition alpine
- Sabot de Vénus : enjeu moyen Population anecdotique à l'échelle du département
- Isabelle de France : enjeu assez fort Espèce en limite d'aire de répartition alpine, peu de menaces
- Ecaille chiné : enjeu faible Espèce commune dans le département
- Lucane Cerf-Volant : enjeu faible Espèce commune dans le département
- Rosalie des Alpes : enjeu moyen Peu menacé sur le site
- Grand capricorne : enjeu faible Peu menacé sur le site
- Petit rhinolophe : enjeu moyen à assez fort Risque de destruction des gîtes bâtis et du territoire de chasse
- Grand rhinolophe : enjeu moyen à assez fort Risque de destruction des gîtes bâtis et du territoire de chasse
- Barbastelle d'Europe : enjeu assez fort à fort Risque de destruction des gîtes en forêt et du territoire de chasse
- Murin à oreilles échancrées : enjeu assez fort Risque de destruction des gîtes en forêt et bâtis et du territoire de chasse

OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Objectif 1 : Conserver les stations d'Astragale queue de renard existantes sur le site
- Objectif 2 : Améliorer l'état de conservation des milieux ouverts du site
- Objectif 3 : Conserver un linéaire de haies et de ripisylve assurant la fonction de corridor écologique au sein du Vallon des Garcinets.
- Objectif 4 : Assurer la présence d'une structure forestière permettant l'accueil des espèces forestières d'intérêt communautaire du site (chiroptères, coléoptères, lépidoptères...).

OBJECTIFS DE GESTION

- Objectif 1 : Restaurer les stations d'Astragale queue de renard existantes.
- Objectif 2 : Maintenir les systèmes agricoles extensifs (pelouses, prairies, haies...).
- Objectif 3 : Favoriser la maturation des écosystèmes forestiers.
- Objectif 4 : Assurer une gestion sylvicole favorable à la biodiversité forestière.
- Objectif 5 : Encadrer la fréquentation du public
- Objectif 6 : Animer et suivre la mise en oeuvre du Document d'Objectifs du site

MESURES DE GESTION

ACTIONS PRECONISEES :

Objectif 1 : Restaurer les stations d'Astragale queue de renard existantes

- Action 1.1 : Identifier et réhabiliter les stations d'Astragale queue de renard en cours de fermeture (débroussaillement, entretien par un pâturage adapté...) [Priorité 1]
- Action 1.2 : Entretenir l'habitat potentiel de l'Astragale queue de Renard sur le site (pâturage, débroussaillage mécanique) [Priorité 2]
- Action 1.3 : Mettre en place des obstacles pour limiter l'écrasement par des véhicules motorisés ou le piétinement des touffes d'Astragale queue de renard [Priorité 2]

Objectif 2: Maintenir les systèmes agricoles extensifs (pelouses, prairies, haies...).

Action 2.1 : Maintenir un linéaire de haies et de ripisylve suffisant pour assurer la fonction de corridor écologique dans le Vallon des Garcinets [Priorité 1].

Action 2.2 : Conserver une mosaïque de prairies et de pelouses dans le site, vecteurs de diversité faunistique et floristique [Priorité 1].

Action 2.3 : Maintenir le régime hydrique des cours d'eau et des canaux identifiés sur le site [Priorité 2].

Objectif 3 : Assurer une gestion sylvicole favorable à l'accueil de la biodiversité forestière

- Action 3.1 : Préserver des peuplements riches en Pins sylvestres dans les secteurs favorables à l'Isabelle [Priorité 1]
- Action 3.2 : Repérer et maintenir des arbres «réservoirs de biodiversité» [Priorité 2]
- Action 3.3 : Promouvoir l'irrégularisation des peuplements [Priorité 2]
- Action 3.4 : Choisir des dates d'interventions sylvicoles compatibles avec les espèces remarquables identifiées sur le site [Priorité 2].
- Action 3.5 : Préserver la nécromasse [Priorité 1].
- Action 3.6 : Mettre en place des îlots de sénescence, y compris dans les secteurs exploités [Priorité 1].

Objectif 4 : Encadrer la fréquentation par le public

Action 4.1 : Communiquer et informer le public sur la richesse des milieux naturels du site et sur sa vulnérabilité (brochures, panneaux d'information en forêt...) [Priorité 2].

Action 4.2 : Installer des dispositifs empêchant la détérioration des habitats et espèces remarquables par piétinement ou écrasement par des véhicules motorisés [Priorité 2]

BILAN DES ACTIONS REALISEES (CONTRATS NATURA 2000)

- Contrat Astragale Queue de Renard bénéficiaire : Commune de Bréziers en Forêt Communale de Bréziers
Travaux de Débroussaillage manuel pour l'Astragale montant : 7 211 €
- Contrat Astragale bénéficiaire : ONF en Forêt Domaniale
Travaux de Débroussaillage manuel pour l'Astragale montant : 5 660 €
- Contrat Curages des canaux d'irrigation et fossés dans les zones humides bénéficiaire : Commune de Bréziers
et Curage du canal qui alimente en eau la ferme TURREL (située côté Vallée de la Blanche)
montant : 6 015 €
- Contrat Bois sénescents bénéficiaire : Commune de Bréziers
montant : 9 975 €

Total : 28 861 €

Contrat Astragale Queue de Renard

Bénéficiaire : Commune de Bréziers

Forêt Communale de Bréziers

Engagé en 2009

**Travaux de Débroussaillage manuel
pour l'Astragale montant : 7 211 €**



Contrat Astragale Queue de Renard

**Bénéficiaire : Office National des Forêts
Forêt Domaniale de Moyenne Durance
Engagé en 2009**

**Travaux de Débroussaillage manuel
pour l'Astragale montant : 5 660 €**



Contrat Curages des canaux d'irrigation et fossés dans les zones humides bénéficiaire : Commune de Bréziers

Engagé en 2009

Montant : 6 015 €



Contrat Bois sénescents
bénéficiaire: Commune de Bréziers
montant : 9 975,00 €
Engagé en 2012



DDAF Hautes-Alpes

Les insectes des bois morts

Des contrats forestiers
pour favoriser le maintien
des arbres morts ou sénescents



Photos : Michel PHISEL (CRAVE)



BILAN DES ACTIONS REALISEES MAET

1 Maet :

Barnaud Didier (du 04) : 4.14 ha, 5.99 ha et 5.73 ha (2009-2014).

Pâturage bovins

MERCI DE VOTRE ATTENTION